

## Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

## Appel à projets

Lac-Mégantic, le 18 novembre 2025. – La MRC du Granit annonce l'ouverture de l'appel à projets dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) financé par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). Il s'agit du deuxième appel à projets, à la suite de celui réalisé en début d'année visant la réalisation de travaux dans les chemins multiusages et d'activités visant à favoriser l'aménagement durable du territoire forestier et la mise en valeur de la ressource forestière.

## **PADF**

Le PADF est un programme qui répond en plusieurs points aux objectifs prévus à la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) puisqu'il vise à optimiser, avec la participation des intervenants locaux, l'aménagement durable du territoire forestier des régions du Québec.

En Estrie, l'ensemble des huit MRC ainsi que la Ville de Sherbrooke ont mandaté la MRC du Granit pour assurer la coordination de l'entente régionale du PADF.

## Appel à projets

Les promoteurs souhaitant déposer un projet — devant être réalisé sur le territoire estrien — ont jusqu'au **23 janvier 2026** pour soumettre leur demande. Les projets admissibles peuvent concerner :

- Des travaux dans les chemins multiusages (volet C);
- Le soutien d'activités visant à favoriser l'aménagement durable du territoire forestier et la mise en valeur de la ressource forestière (volet D).

Toutes les informations relatives au programme, dont les détails sur les requérants, les activités et les dépenses admissibles, le calcul du montant de la subvention ainsi que les critères de sélection, sont présentés dans le guide du promoteur. Les formulaires de dépôt de projet sont également disponibles sur le site de la MRC du Granitici.